

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- VERGEZE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21300344500078

POSTE COMPTABLE : SGC DE VAUVERT

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : COMMUNE (3)

ANNEE 2022

EXTRAIT

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	29
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	51
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	82
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	86
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	87
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	88
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	89
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	90
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	92
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	96
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	97
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	98
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	99
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	102
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	103
C3.2 - Liste des établissements publics créés	104
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	105
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	106

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	107
--	-----

D2 - Arrêté et signatures

108

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	VERGEZE COMMUNE	BP 2022
------------	--------------------	------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	5 384
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	50
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
CCRVV Communauté de communes Rhony Vistre Vidourle	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
4 268 064.00	4 355 090.00	808.89	

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 283.99	918.00
2	Produit des impositions directes/population	352.90	526.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 446.64	1 124.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	1 446.01	288.00
5	Encours de dette/population	1 253.23	821.00
6	DGF/population	-9.10	154.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	51.87	57.50
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	97.24	89.30
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	99.96	25.60
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	6 747 375.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	11 788 000,00	7 795 412,08
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 992 587,92
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		11 788 000,00	11 788 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	8 656 697,17	5 397 208,75
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	296 302,83	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 3 555 791,25
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		8 953 000,00	8 953 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	20 741 000,00	20 741 000,00
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 230 650,00	0,00	2 020 000,00	2 020 000,00	2 020 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 480 000,00	0,00	3 586 000,00	3 586 000,00	3 586 000,00
014	Atténuations de produits	220 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
65	Autres charges de gestion courante	820 000,00	0,00	802 500,00	802 500,00	802 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		6 750 650,00	0,00	6 628 500,00	6 628 500,00	6 628 500,00
66	Charges financières	234 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00	210 000,00
67	Charges exceptionnelles	80 350,00	0,00	74 500,00	74 500,00	74 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	130 000,00		437 000,00	437 000,00	437 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 195 000,00	0,00	7 350 000,00	7 350 000,00	7 350 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	2 444 000,00		3 681 000,00	3 681 000,00	3 681 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	755 000,00		757 000,00	757 000,00	757 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 199 000,00		4 438 000,00	4 438 000,00	4 438 000,00
TOTAL		10 394 000,00	0,00	11 788 000,00	11 788 000,00	11 788 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 788 000,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	26 000,00	0,00	27 725,49	27 725,49	27 725,49
70	Produits services, domaine et ventes div	40 800,00	0,00	38 900,00	38 900,00	38 900,00
73	Impôts et taxes	5 434 461,00	0,00	5 494 504,59	5 494 504,59	5 494 504,59
74	Dotations et participations	1 571 000,00	0,00	1 573 938,00	1 573 938,00	1 573 938,00
75	Autres produits de gestion courante	117 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
Total des recettes de gestion courante		7 189 261,00	0,00	7 255 068,08	7 255 068,08	7 255 068,08
76	Produits financiers	183 644,00	0,00	183 644,00	183 644,00	183 644,00
77	Produits exceptionnels	40 785,05	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 413 690,05	0,00	7 788 712,08	7 788 712,08	7 788 712,08
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	61 500,00		6 700,00	6 700,00	6 700,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		61 500,00		6 700,00	6 700,00	6 700,00
TOTAL		7 475 190,05	0,00	7 795 412,08	7 795 412,08	7 795 412,08

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 992 587,92
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 788 000,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	4 431 300,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

VERGEZE - COMMUNE - BP - 2022

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	205 000,00	97 361,12	52 638,88	52 638,88	150 000,00
204	Subventions d'équipement versées	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 079 059,46	198 941,71	3 003 774,23	3 003 774,23	3 202 715,94
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 014 000,00	0,00	4 432 584,06	4 432 584,06	4 432 584,06
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	6 348 059,46	296 302,83	7 488 997,17	7 488 997,17	7 785 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	90 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	647 500,00	0,00	661 000,00	661 000,00	661 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
	Total des dépenses financières	837 500,00	0,00	1 161 000,00	1 161 000,00	1 161 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 185 559,46	296 302,83	8 649 997,17	8 649 997,17	8 946 300,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	61 500,00		6 700,00	6 700,00	6 700,00
041	Opérations patrimoniales (4)	357 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	418 500,00		6 700,00	6 700,00	6 700,00
	TOTAL	7 604 059,46	296 302,83	8 656 697,17	8 656 697,17	8 953 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 953 000,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	224 062,36	0,00	398 800,00	398 800,00	398 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	224 062,36	0,00	398 800,00	398 800,00	398 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	510 945,13	0,00	540 108,75	540 108,75	540 108,75
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 300,00	0,00	5 300,00	5 300,00	5 300,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	40 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
	Total des recettes financières	1 556 245,13	0,00	560 408,75	560 408,75	560 408,75
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 780 307,49	0,00	959 208,75	959 208,75	959 208,75
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	2 444 000,00		3 681 000,00	3 681 000,00	3 681 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	755 000,00		757 000,00	757 000,00	757 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	357 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 556 000,00		4 438 000,00	4 438 000,00	4 438 000,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	5 336 307,49	0,00	5 397 208,75	5 397 208,75	5 397 208,75

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 555 791,25
--	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 953 000,00
---	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	4 431 300,00
--	--------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 020 000,00		2 020 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 586 000,00		3 586 000,00
014	Atténuations de produits	220 000,00		220 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	802 500,00		802 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	210 000,00	0,00	210 000,00
67	Charges exceptionnelles	74 500,00	0,00	74 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	757 000,00	757 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	437 000,00		437 000,00
023	Virement à la section d'investissement		3 681 000,00	3 681 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		7 350 000,00	4 438 000,00	11 788 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 788 000,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	50 000,00	0,00	50 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	6 700,00	6 700,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	661 000,00	0,00	661 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	150 000,00	0,00	150 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	3 202 715,94	0,00	3 202 715,94
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	4 432 584,06	0,00	4 432 584,06
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	450 000,00		450 000,00
Dépenses d'investissement – Total		8 946 300,00	6 700,00	8 953 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 953 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	27 725,49		27 725,49
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	38 900,00		38 900,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	5 494 504,59		5 494 504,59
74	Dotations et participations	1 573 938,00		1 573 938,00
75	Autres produits de gestion courante	120 000,00	0,00	120 000,00
76	Produits financiers	183 644,00	0,00	183 644,00
77	Produits exceptionnels	350 000,00	6 700,00	356 700,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		7 788 712,08	6 700,00	7 795 412,08

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 992 587,92
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 788 000,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	540 108,75	0,00	540 108,75
13	Subventions d'investissement	398 800,00	0,00	398 800,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 300,00	0,00	5 300,00
28	Amortissement des immobilisations		447 000,00	447 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		310 000,00	310 000,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		3 681 000,00	3 681 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	15 000,00		15 000,00
Recettes d'investissement – Total		959 208,75	4 438 000,00	5 397 208,75

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	3 555 791,25
--	---------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 953 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 230 650,00	2 020 000,00	2 020 000,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	86 000,00	108 750,00	108 750,00
60611	Eau et assainissement	90 000,00	80 000,00	80 000,00
60612	Energie - Electricité	207 000,00	200 000,00	200 000,00
60613	Chauffage urbain	123 000,00	160 000,00	160 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	15 000,00	11 000,00	11 000,00
60621	Combustibles	7 000,00	7 000,00	7 000,00
60622	Carburants	17 000,00	17 000,00	17 000,00
60623	Alimentation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60624	Produits de traitement	10 000,00	14 000,00	14 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 000,00	1 500,00	1 500,00
60631	Fournitures d'entretien	17 000,00	17 000,00	17 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	235 000,00	140 950,00	140 950,00
60633	Fournitures de voirie	124 500,00	57 000,00	57 000,00
60636	Vêtements de travail	14 150,00	15 000,00	15 000,00
6064	Fournitures administratives	9 000,00	10 000,00	10 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	8 500,00	8 500,00	8 500,00
6067	Fournitures scolaires	27 700,00	28 200,00	28 200,00
6068	Autres matières et fournitures	30 500,00	5 400,00	5 400,00
611	Contrats de prestations de services	98 000,00	105 000,00	105 000,00
6132	Locations immobilières	8 800,00	500,00	500,00
6135	Locations mobilières	76 000,00	90 500,00	90 500,00
61521	Entretien terrains	18 000,00	18 000,00	18 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	165 000,00	180 000,00	180 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	3 000,00	3 000,00	3 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	210 000,00	100 000,00	100 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	37 000,00	35 000,00	35 000,00
61524	Entretien bois et forêts	50 000,00	47 850,00	47 850,00
61551	Entretien matériel roulant	40 000,00	26 000,00	26 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	40 000,00	43 000,00	43 000,00
6156	Maintenance	67 000,00	78 000,00	78 000,00
6161	Multirisques	24 000,00	30 000,00	30 000,00
6168	Autres primes d'assurance	11 500,00	12 000,00	12 000,00
617	Etudes et recherches	4 000,00	2 000,00	2 000,00
6182	Documentation générale et technique	3 000,00	3 600,00	3 600,00
6184	Versements à des organismes de formation	28 780,00	30 200,00	30 200,00
6188	Autres frais divers	200,00	200,00	200,00
6226	Honoraires	6 000,00	3 000,00	3 000,00
6231	Annonces et insertions	14 000,00	10 800,00	10 800,00
6232	Fêtes et cérémonies	165 350,00	176 200,00	176 200,00
6237	Publications	100,00	0,00	0,00
6238	Divers	26 100,00	37 200,00	37 200,00
6241	Transports de biens	500,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	2 500,00	2 500,00
6257	Réceptions	14 100,00	14 100,00	14 100,00
6261	Frais d'affranchissement	12 000,00	11 000,00	11 000,00
6262	Frais de télécommunications	10 000,00	9 500,00	9 500,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 200,00	5 000,00	5 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	30 000,00	26 000,00	26 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	100,00	100,00	100,00
6288	Autres services extérieurs	3 100,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	26 000,00	27 000,00	27 000,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	100,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	100,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	5 600,00	5 800,00	5 800,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	3 570,00	3 550,00	3 550,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 480 000,00	3 586 000,00	3 586 000,00
6218	Autre personnel extérieur	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	17 300,00	18 000,00	18 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	40 600,00	42 000,00	42 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	10 000,00	12 000,00	12 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 732 000,00	1 769 000,00	1 769 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	55 000,00	61 000,00	61 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	402 000,00	417 000,00	417 000,00
64131	Rémunérations non tit.	192 000,00	196 000,00	196 000,00
64138	Autres indemnités non tit.	34 000,00	34 000,00	34 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	305 000,00	323 000,00	323 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	544 000,00	564 000,00	564 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	14 100,00	14 100,00	14 100,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	54 000,00	56 000,00	56 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6488	Autres charges	60 000,00	59 900,00	59 900,00
014	Atténuations de produits	220 000,00	220 000,00	220 000,00
73916	Prél / contrib redressement fin. publiques	49 000,00	49 000,00	49 000,00
739223	Fonds péréquation ressource com. et intercom	170 000,00	170 000,00	170 000,00
7398	Revers, restitutions et prélèvements divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
65	Autres charges de gestion courante	820 000,00	802 500,00	802 500,00
6512	Droits d'utilisation informatique nuage	0,00	8 000,00	8 000,00
6518	Autres	5 000,00	11 000,00	11 000,00
6531	Indemnités	115 000,00	117 000,00	117 000,00
6532	Frais de mission	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6533	Cotisations de retraite	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patron	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6535	Formation	10 000,00	5 000,00	5 000,00
65372	Cotisations fonds financiers allocation fin mandat	4 000,00	2 000,00	2 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 000,00	2 000,00	2 000,00
6553	Service d'incendie	284 000,00	289 622,71	289 622,71
65548	Autres contributions	49 000,00	33 000,00	33 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	48 000,00	55 000,00	55 000,00
657362	Subvention fonction CCAS	50 000,00	82 000,00	82 000,00
657364	Subvention fonction Etablissement Industriel, commerce	35 000,00	0,00	0,00
6574	Subvention fonction Associatif, personnes privées	166 000,00	161 000,00	161 000,00
65888	Autres	25 000,00	11 877,29	11 877,29
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		6 750 650,00	6 628 500,00	6 628 500,00
66	Charges financières (b)	234 000,00	210 000,00	210 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	230 000,00	210 000,00	210 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-4 907,71	-8 187,34	-8 187,34
6688	Autres	8 907,71	8 187,34	8 187,34
67	Charges exceptionnelles (c)	80 350,00	74 500,00	74 500,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	3 000,00	15 265,98	15 265,98
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	22 350,00	19 234,02	19 234,02
67441	Subvention budgets annexes et régies (AF)	15 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	40 000,00	40 000,00	40 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	130 000,00	437 000,00	437 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		7 195 000,00	7 350 000,00	7 350 000,00
023	Virement à la section d'investissement	2 444 000,00	3 681 000,00	3 681 000,00
042	Opération ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	755 000,00	757 000,00	757 000,00
6811	Dotations amortissement et provisions Immobilisations incorporelles	445 000,00	447 000,00	447 000,00
6862	Dotations amortissement charges financières à répartir	310 000,00	310 000,00	310 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 199 000,00	4 438 000,00	4 438 000,00
043	Opération ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 199 000,00	4 438 000,00	4 438 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 394 000,00	11 788 000,00	11 788 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 788 000,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	75 336,29
Montant des ICNE de l'exercice N-1	81 154,31
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-8 187,34

VERGEZE - COMMUNE - BP - 2022

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	26 000,00	27 725,49	27 725,49
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00	7 725,49	7 725,49
6459	Remboursr charges SS et prévoyance	0,00	10 000,00	10 000,00
6479	Remboursr sur autres charges sociales	16 000,00	10 000,00	10 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	40 800,00	38 900,00	38 900,00
7011	Ventes d'eau	500,00	500,00	500,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	8 000,00	8 000,00	8 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	8 000,00	6 000,00	6 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	13 000,00	12 600,00	12 600,00
70631	Redevances services à caractère sportif	7 000,00	7 000,00	7 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	1 300,00	1 350,00	1 350,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	2 450,00	2 450,00	2 450,00
70688	Autres prestations de services	500,00	500,00	500,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	50,00	500,00	500,00
73	Impôts et taxes	5 434 461,00	5 494 504,59	5 494 504,59
73111	Impôts directs locaux	1 839 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00
73211	Attribution de compensation	2 021 361,00	2 021 361,00	2 021 361,00
73221	FNGIR	65 000,00	65 000,00	65 000,00
7336	Droits de place	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	100 000,00	100 000,00	100 000,00
7354	Surtaxe sur les eaux minérales	1 250 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
7362	Taxes de séjour	3 500,00	2 500,00	2 500,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	600,00	400,00	400,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	150 000,00	100 243,59	100 243,59
74	Dotations et participations	1 571 000,00	1 573 938,00	1 573 938,00
74121	Dotation de solidarité rurale	52 000,00	52 000,00	52 000,00
744	FCTVA	8 500,00	8 500,00	8 500,00
74718	Autres participations Etat	30 000,00	30 000,00	30 000,00
7478	Participat° Autres organismes	4 500,00	6 000,00	6 000,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	25 000,00	27 000,00	27 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	1 405 000,00	1 415 000,00	1 415 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	40 000,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	6 000,00	6 000,00	6 000,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	29 438,00	29 438,00
75	Autres produits de gestion courante	117 000,00	120 000,00	120 000,00
752	Revenus des immeubles	95 000,00	95 000,00	95 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	22 000,00	25 000,00	25 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		7 189 261,00	7 255 068,08	7 255 068,08
76	Produits financiers (b)	183 644,00	183 644,00	183 644,00
76811	Sortie empr. risque avec IRA capital.	142 678,00	142 678,00	142 678,00
76812	Sortie empr. risque sans IRA capital.	40 966,00	40 966,00	40 966,00
77	Produits exceptionnels (c)	40 785,05	350 000,00	350 000,00
7713	Libéralités reçues	785,05	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	40 000,00	350 000,00	350 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		7 413 690,05	7 788 712,08	7 788 712,08
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	61 500,00	6 700,00	6 700,00
722	Immobilisations corporelles	55 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	6 500,00	6 700,00	6 700,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		61 500,00	6 700,00	6 700,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 475 190,05	7 795 412,08	7 795 412,08
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)				0,00
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)				3 992 587,92
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				11 788 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	205 000,00	52 638,88	52 638,88
202	Frais réalisat° documents urbanisme	80 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	110 000,00	46 238,88	46 238,88
2051	Concessions, droits similaires	15 000,00	6 400,00	6 400,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	50 000,00	0,00	0,00
204173	Autres EPL : Proj infrastruct. int. Nat.	50 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 079 059,46	3 003 774,23	3 003 774,23
2111	Terrains nus	15 000,00	195 340,09	195 340,09
2115	Terrains bâtis	30 000,00	30 000,00	30 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	140 000,00	570 000,00	570 000,00
21311	Hôtel de ville	15 000,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	58 000,00	26 644,00	26 644,00
21316	Equipements du cimetière	20 000,00	30 000,00	30 000,00
21318	Autres bâtiments publics	332 000,00	216 080,00	216 080,00
2152	Installations de voirie	900 000,00	1 186 800,00	1 186 800,00
21538	Autres réseaux	196 500,00	36 000,00	36 000,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	4 500,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	0,00	150 000,00	150 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	49 500,00	5 500,00	5 500,00
2181	Installat° générales, agencements	50 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	45 000,00	5 440,00	5 440,00
2184	Mobilier	10 000,00	1 550,00	1 550,00
2188	Autres immobilisations corporelles	213 559,46	550 420,14	550 420,14
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	4 014 000,00	4 432 584,06	4 432 584,06
2313	Constructions	3 954 000,00	4 382 584,06	4 382 584,06
238	Avances versées commandes immo. incorp.	60 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'équipement		6 348 059,46	7 488 997,17	7 488 997,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	90 000,00	50 000,00	50 000,00
10226	Taxe d'aménagement	90 000,00	50 000,00	50 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	647 500,00	661 000,00	661 000,00
1641	Emprunts en euros	645 000,00	661 000,00	661 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 500,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00	450 000,00	450 000,00
Total des dépenses financières		837 500,00	1 161 000,00	1 161 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		7 185 559,46	8 649 997,17	8 649 997,17
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	61 500,00	6 700,00	6 700,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	6 500,00	6 700,00	6 700,00
13916	Sub. transf cpte résult. Autres EPL	6 500,00	6 700,00	6 700,00
	Charges transférées (9)	55 000,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	10 000,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	5 000,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	40 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	357 000,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	20 000,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	325 000,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	12 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		418 500,00	6 700,00	6 700,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		7 604 059,46	8 656 697,17	8 656 697,17

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	296 302,83
----------------------------	------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	------

=

VERGEZE - COMMUNE - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				8 953 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	224 062,36	398 800,00	398 800,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	4 062,36	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	154 400,00	154 400,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	122 200,00	122 200,00
1323	Subv. non transf. Départements	220 000,00	122 200,00	122 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		224 062,36	398 800,00	398 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 510 945,13	540 108,75	540 108,75
10222	FCTVA	346 245,13	344 108,75	344 108,75
10226	Taxe d'aménagement	164 700,00	196 000,00	196 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 000 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 300,00	5 300,00	5 300,00
27638	Créance Autres établissements publics	5 300,00	5 300,00	5 300,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	40 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des recettes financières		1 556 245,13	560 408,75	560 408,75
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 780 307,49	959 208,75	959 208,75
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 444 000,00	3 681 000,00	3 681 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	755 000,00	757 000,00	757 000,00
28031	Frais d'études	3 500,00	14 156,34	14 156,34
2804171	Autres EPL : Bien mobilier, matériel	500,00	396,25	396,25
2804173	Autres EPL : Proj infrastruct. int. Nat.	57 000,00	52 530,48	52 530,48
28051	Concessions et droits similaires	4 200,00	6 803,16	6 803,16
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	400,00	358,61	358,61
28128	Autres aménagements de terrains	112 000,00	115 080,44	115 080,44
281318	Autres bâtiments publics	3 500,00	1 721,99	1 721,99
28152	Installations de voirie	2 500,00	584,06	584,06
281532	Réseaux d'assainissement	500,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00	393,87	393,87
281538	Autres réseaux	65 000,00	71 956,49	71 956,49
281568	Autres matériels, outillages incendie	1 500,00	1 753,35	1 753,35
281571	Matériel roulant	29 500,00	16 432,32	16 432,32
28158	Autres installat°, matériel et outillage	25 000,00	25 116,48	25 116,48
28182	Matériel de transport	250,00	230,40	230,40
28183	Matériel de bureau et informatique	62 025,00	58 106,23	58 106,23
28184	Mobilier	15 500,00	15 413,05	15 413,05
28188	Autres immo. corporelles	62 125,00	65 966,48	65 966,48
4817	Pénalités de renégociation de la dette	310 000,00	310 000,00	310 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 199 000,00	4 438 000,00	4 438 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	357 000,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	325 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	20 000,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	12 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 556 000,00	4 438 000,00	4 438 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 336 307,49	5 397 208,75	5 397 208,75
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00	

VERGEZE - COMMUNE - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)				3 555 791,25
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				8 953 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

ANNEXES

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					10 802 913,39									
1641 Emprunts en euros (total)					10 802 913,39									
MIS 506729 R	CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOCAL	12/09/2002		01/01/2003	1 524 490,17	R		4,470	4,470	euros	T	X	N	A-1
MIS 506729 i	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2016		01/08/2016	3 323 624,82	F		3,230	3,230	euros	A	P	N	A-1
MIS 506731 R	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2016		01/08/2016	930 000,00	F		3,230	3,230	euros	A	C	N	A-1
MIS 506731 i	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2016		01/08/2016	1 924 798,40	F		3,240	3,240	euros	A	P	N	A-1
	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2016		01/08/2016	3 100 000,00	F		3,230	3,230	euros	A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel			
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00							
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00							
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00							
1681 Autres emprunts (total)					0,00							
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00							
1687 Autres dettes (total)					0,00							
Total général					10 802 913,39							

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice				ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		6 747 374,77					657 636,51	200 223,50	0,00	75 336,29	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 747 374,77					657 636,51	200 223,50	0,00	75 336,29	
MIN17245EUR/001	N	0,00	A-1	800 566,92	10,00	R		4,470	57 702,56	5 346,37	0,00	2 369,32	
MIS 506729 R	N	0,00	A-1	2 520 031,08	11,00	F		3,230	158 322,01	82 527,52	0,00	32 208,46	
MIS 506729 i	N	0,00	A-1	500 769,24	6,00	F		3,230	71 538,46	16 399,50	0,00	5 853,75	
MIS 506731 R	N	0,00	A-1	1 256 776,77	7,00	F		3,240	131 611,94	41 285,12	0,00	15 392,25	
MIS 506731 i	N	0,00	A-1	1 669 230,76	6,00	F		3,230	238 461,54	54 664,99	0,00	19 512,51	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Emprunts et dettes au 01/01/N											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 747 374,77					657 636,51	200 223,50	0,00
											75 336,29

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		20,00	0,00	20,00	19,80	0,00	19,80
Adjoint Administratif	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint Administratif Principal 1ère Classe	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint Administratif Principal de 2ème Classe	C	6,00	0,00	6,00	5,80	0,00	5,80
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur Principal de 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		50,00	0,00	50,00	48,90	6,07	54,97
Adjoint Technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Technique	C	10,00	0,00	10,00	10,00	5,07	15,07
Adjoint Technique Principal 1ère Classe	C	12,00	0,00	12,00	11,80	0,00	11,80
Adjoint Technique Principal 2ème Classe	C	16,00	0,00	16,00	15,30	0,00	15,30
Agent de Maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
Agent de Maîtrise Principal	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Ingenieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	C B	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	2,00
Technicien Principal 1ère Classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATSEM Principal 2ème Classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Territorial du Patrimoine Principal de 1ère Classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Territorial d'Animation Principal de 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Brigadier Chef Principal	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		78,00	0,00	78,00	76,70	6,07	82,77

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présente toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

		IV
		C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT	
			Indice (8)	Euros		Nature du contrat (5)	
Agents occupant un emploi permanent (6)				153 109,30			
Adjoint Technique	C	TECH	356	151 090,56	3-1	CDD	
Technicien	B	TECH	457	2 018,74	3-2	CDD	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00			
TOTAL GENERAL				153 109,30			

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
PMT : Animation.
PMT : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moitié du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité
3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

